



Assemblée générale de la Coopérative agricole Val de Gascogne

Vendredi 7 décembre 2018 a eu lieu, dans la salle culturelle Gabrielle et Joseph Dubarry de la ville de Gimont, l'assemblée générale de la coopérative agricole Val de Gascogne.

Ces dernières années, l'environnement économique de la majorité des productions et filières sur lesquelles travaillent la coopérative est défavorable. Malgré tout, Val de Gascogne reste fidèle à ses valeurs, ainsi qu'à ses principes. La rentabilité des exploitations agricoles des adhérents doit demeurer une priorité. Val de Gascogne est une coopérative de proximité, pragmatique qui accompagnera toujours, avec le plus grand professionnalisme qu'il soit, ses adhérents vers des modes de production qui répondent aux nouvelles exigences des clients et des consommateurs.

Le groupe coopératif Val de Gascogne a réalisé un chiffre d'affaires de 212 millions d'euros sur l'exercice 2017-2018, avec une collecte de 478 700 tonnes (dont 12 000 issues de l'agriculture biologique, soit une progression de plus de 30%).

L'excédent brut d'exploitation du groupe s'élève à 9,5 M€ contre 7,8 M€ lors de l'exercice précédent. Il est en hausse de + 1,7 M€, soit + 22,4 % et cela malgré la baisse du chiffre d'affaires des activités céréales et ap-

provisionnement du Groupe.

Après une rapide présentation du rapport financier par Patrick Desangles, directeur général, la réunion statutaire s'est poursuivie par le renouvellement et la nomination de plusieurs administrateurs au sein du Conseil d'Administration. Ensuite, les activités, résultats et perspectives de Val de Gascogne ont été présentés à une assemblée plus large composée d'approximativement 250 personnes.

Cédric Carpène, président de Val de Gascogne, a tenu à rappeler que « Notre mission est de continuer à apporter de la valeur ajoutée aux productions grâce aux outils de transformation de nos filières majeures (meunerie, semences et viticulture), afin de proposer de nouveaux contrats aux producteurs. Nous renforçons au quotidien notre performance technique qui intègre l'innovation avec l'agriculture connectée, le déploiement de nouveaux services, l'agriculture de précision, la digitalisation, la dématérialisation... Nous souhaitons continuer à gagner en compétitivité. C'est notamment le cas avec l'évolution permanente de notre organisa-

tion et notre déploiement concernant l'exploitation et la logistique. La gouvernance a la volonté de rester à l'écoute permanente des adhérents et des clients pour entretenir des liens de confiance et de proximité. » Cédric Carpène a également souligné que « la coopérative ambitionne d'être une entreprise économique performante et structurante des filières, véritable lien entre le marché et ses adhérents. »

Pour en savoir plus : consultez ou téléchargez le rapport annuel 2017-2018 sur le site internet du groupe coopératif Val de Gascogne : www.valdegascogne.coop

Une table ronde pour parler de l'agriculture française

Antoine Part, responsable communication « Métier et Territoire » et Relations presse chez Passion Céréales, est intervenu sur le thème suivant : « Comment mieux communiquer et parler de l'agriculture française ? »

Après son intervention, les échanges se sont poursuivis à l'occasion d'une table ronde animée par Cédric Carpène et Patrick Desangles, entre Antoine Part, les adhérents présents dans la salle, mais également plusieurs grands témoins :

- Bernard Malabirade - Président de la Chambre d'agriculture du Gers
- Jérémie de Rey - Président des Jeunes Agriculteurs du Gers



Intervention d'Antoine Part (responsable communication Passion Céréales) lors de la table ronde.

- Jean-Louis Valadié - Directeur général de Gers Farine

- Philippe Blachère - Directeur de la Direction Départementale des Territoires du Gers.

Enfin, en plus de la table ronde, nous avons fait le choix cette année de réaliser un reportage graphique. A l'issue de la réunion, les participants ont pu découvrir un visuel résumant les idées clés de la matinée, celles-ci présentées sous forme d'illustrations soulignant les atouts de notre agriculture.

Val de Gascogne est une coopérative agricole régionale présente sur les départements du Gers (32), de la Haute-Garonne (31), des

Hautes-Pyrénées (65), de l'Ariège (09) et du Lot-et-Garonne (47).

Notre rôle est d'assurer l'approvisionnement (par exemple en semences, produits phytosanitaires, fertilisants...) et la collecte des productions végétales et animales des adhérents de la coopérative. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de magasins et de silos de proximité, afin de répondre au mieux aux besoins de nos adhérents. Nous travaillons également à développer nos filières que sont la meunerie, la viticulture, les semences, la nutrition animale ou encore l'élevage.

(Communiqué)



10 ans ! Gersycoop est une jeune coopérative riche de compétences aux profits de ses adhérents

L'avantage de la jeunesse est la souplesse et la capacité à adopter les changements en toute confiance. Les modèles agricoles changent, avec les nouvelles technologies, avec les attentes des consommateurs, avec les pressions politiques...

L'ADN de Gersycoop, s'exprimant sur la base de la transparence et de l'équité auprès de tous ses adhérents permet de d'appréhender sereinement la loi égalim.

Le travail de fond concernant l'évaluation et l'adaptation des pratiques agricoles durables sur notre territoire est une force pour ses adhérents qui ont accès à des solutions adéquates aux attentes des consommateurs.

En effet que ce soit des modes de productions consommant moins de matières actives issues de la chimie, ou que ce soit des modes de productions Bio, les services agronomiques et techniques de la coopérative sont présents sur vos parcelles pour vous proposer des pratiques culturales qui conviennent à chacun.

Un modèle de distribution équitable qui sait s'adapter, une force de conseil compétente et présente, Gersycoop apportera à ses adhérents ce dont ils ont besoin quelque soient les choix politiques extérieurs.

L'innovation participe de cette agilité !

La filiale Gasco innove dans ses produits et est régulièrement récompensée, ce qui se traduit par une présence des produits en Europe et Asie.

Gersycoop investit pour développer l'offre de protéines locales !

Active et responsable, Gersycoop grandit dans son environnement avec ses adhérents pour une production agricole toujours plus qualitative !

(Communiqué)



M. Leca et M. Peyret prorogent de 99 ans la durée de Gersycoop.



Vivadour poursuit son développement et sa stratégie de structuration des filières en agro-chaînes

L'évolution des assolements, la forte progression des productions végétales bio bouleversent les systèmes d'exploitation. Le groupe coopératif Vivadour s'adapte à ces changements. Lors de l'assemblée générale du 5 décembre, Vivadour a réaffirmé sa dynamique de développement et sa volonté d'investir sur le territoire.

Pour l'exercice 2017-2018, Vivadour présente un chiffre d'affaires de 440 millions d'euros, en progression, et dégage un résultat net de 4 millions d'euros. Sa solidité financière lui permet d'envisager des investissements structurant pour la région.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN MUTATION

Les productions végétales sont en pleine évolution et soumises à des contraintes climatiques, économiques et réglementaires. La baisse de la collecte du groupe en témoigne : 480 000 tonnes pour 2017. Evolution des assolements, baisse de la culture du maïs au profit d'autres espèces, progression du bio, la non culture, les aléas climatiques sont autant d'explications à ce phénomène tendanciel qui réduit d'année en année le potentiel de collecte. Vivadour évolue et s'adapte aux changements.

LE BIO : 15 % DE LA SURFACE

La production agricole biologique connaît, depuis 2015, un essor sans précédent en France.

Pour Vivadour, le bio représente 15 000 hectares de surface en 2018 soit 15 % de la sole. Face à cette croissance continue, Vivadour a mis en place une stratégie de struc-

turation de sa filière végétale bio.

Accompagner les agriculteurs pour qu'ils puissent réussir durablement, techniquement et économiquement est l'objectif de Vivadour.

Une équipe technique spécifique est désormais dédiée à cette activité. L'ensemble des 250 producteurs bio de Vivadour sont réunis au sein d'un groupe spécialisé «Les Agriculteurs Bio de Gascogne».

Parallèlement, Vivadour renforce son alliance au sein d'Agribio Union pour faire de cette union, un leader des productions végétales bio à destination de l'alimentation humaine et animale.

Dans le prolongement des productions végétales, le Groupe Coopératif a défini une politique de structuration d'agro-chaînes végétale, animale et bio, propre à Vivadour. Œuf bio du Gers, Poulet bio du Gers, viande bio de Vignasse & Donney utilisent les matières premières végétales bio produites par les adhérents du Groupe.

POURSUITE DE LA STRUCTURATION DES FILIÈRES EN AGRO-CHAÎNE

Dans les faits marquants de l'exercice, Vivadour poursuit la structuration de l'ensemble de ses filières en agro-chaînes :

- la consolidation des filières animales avec notamment le dévelop-

pement d'une filière œuf bio sous la marque Gers ;

- dans la filière semences grandes cultures, le plan d'investissement dans l'usine semences à Risclé, est la conséquence de la croissance du partenariat entre Vivadour et Dupont-Pioneer.

- dans les espèces potagères, l'augmentation de la prise de participation dans la société israélienne Seeds Technologies et la création d'une filiale GSN Afrique reflètent la stratégie de développement à l'international du groupe Vivadour

L'ACTIVITÉ VITICOLE : UN PÔLE EN DÉVELOPPEMENT

La filière viticole Vivadour a

engagé une véritable mutation stratégique depuis maintenant 5 ans. En août 2018, l'alliance avec le groupe Gerland s'est renforcée suite à la décision des deux coopératives d'apporter leurs outils de vinification et leur personnel dans l'union CVG. CVG devient ainsi le leader du vin blanc en vrac en France. Elle propose à ses clients embouteilleurs la possibilité de créer leurs vins pour leur marque et garantit la continuité du goût auprès des consommateurs.

PÉRENNISATION DE L'ASSURANCE OPTICLIMAT

L'assurance Opticlimat mise en place en 2015 par Vivadour est la

seule solution de contrat groupe qui prenne en compte l'ensemble des productions végétales, les cultures contractuelles, la vigne et le bio.

Plus de 80 % des surfaces agricoles des agriculteurs de Vivadour sont couvertes par Opticlimat. Cette assurance performante a permis d'injecter des compléments financiers significatifs, très souvent déterminants dans le revenu des exploitations agricoles.

Elle est devenue un outil de gestion de l'exploitation indispensable pour les adhérents.

(Communiqué)



Assemblée générale de la CASCAP

Cette année, nous atteignons un niveau de collecte de 43 000 tonnes ce qui représente un très bon résultat malgré des rendements moyens. L'épisode de froid survenu pendant la méiose des blés et l'épiaison a provoqué pour certaines variétés de lourdes pertes avec notamment des gels de maître brin.

En cultures de printemps, les volumes et la qualité sont bons grâce à des passages orageux.

Pourtant les prix évoluent dans une fourchette basse.

Bien sûr, la rentabilité des exploitations est essentielle et nous redistribuons encore cette année une enveloppe de 90 000 euros soit 3% sur l'approvisionnement et 1,5 € par tonne collectée quel que soit le mode de commercialisation.

Notre appartenance à des groupements d'achats est primordiale pour notre réussite. AXSO pour les engrais, UNISUD pour les produits Agro pharmaceutique, les semences et ALLIANCE OCCITANE pour la commercialisation de la collecte.

Notre partenariat avec AGRIBIO UNION a permis via les 3 600 tonnes de stockage de valoriser nos investissements réalisés en 2016, et d'apporter de la proximité aux producteurs.

Notre filiale DARRIS SERVICES transport et distribution de carburants, jongle chaque année entre le service à apporter à nos adhérents et la rentabilité de l'activité. Nous savons que cela n'est pas facile d'autant plus que la volonté du conseil d'administration reste la même, modérer le coût du transport aux adhérents. Les deux activités restent indissociables, il n'y aurait pas de Coopérative sans transport.

Cette année encore, la hausse des

carburants, n'a pas été répercutée sur cette activité.

J'en profite également pour remercier l'ensemble des salariés CASCAP et DARRIS SERVICES qui, par leur implication et leur motivation contribuent à la réussite de notre système Coopératif.

Nous vous informons que Mr Laurent CORNET a succédé à Mr Bertrand Besse en tant que Directeur le 17 janvier 2019. Nous lui souhaitons la bienvenue et rappelons notre volonté commune de conserver une gestion autonome. Ensemble, nous relèverons ce défi.

(Communiqué)



Assemblée générale des Silos Vicois

Les Silos Vicois ont tenu leur assemblée générale en décembre dernier en présence du Président, Pierre Cazères, et de Jean-Marc Gassiot, Président du groupe Vivadour.

La coopérative enregistre pour l'exercice 2017-2018 un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros marquée par une baisse de l'activité semences et agrofournitures et un taux de conversion bio en forte augmentation + 20%.

La collecte de céréales représente 60 % du chiffre d'affaires des Silos Vicois. Sur cette activité, la coopérative a réalisé une augmentation de 10 % soit 77 600 tonnes de céréales collectées. Cette hausse est liée à un maintien des assolements chez les adhérents Silos Vicois et à de bons rendements sur les espèces d'été notamment en maïs et tournesol.

L'activité de multiplication de semences en partenariat avec Semences du Sud répartie sur 1300 hectares, réalise une collecte de 6 000 tonnes. Malgré une campagne en semences certifiées correcte en commercialisation, le plan

de multiplication de Semences du Sud a été fortement perturbé par l'arrêt de l'obligation de semences certifiées en blé dur.

L'activité agrofournitures enregistre une baisse de son chiffre d'affaire : même si les agriculteurs poursuivent leur investissement dans l'acte de production, il faut intégrer une contraction du marché notamment due à une forte conversion en agriculture biologique.

En effet, 20 % des surfaces historiques des adhérents des Silos vicois sont passées ou sont en cours de conversion bio. La coopérative s'adapte et accompagne ces adhérents bio en structurant une filière spécifique bio. Les agriculteurs sont regroupés au sein d'un groupe 'Les agriculteurs Bio de Gascogne' et bénéficient de conseils techniques par une nouvelle équipe dédiée à cette activité.

(Communiqué)

Agro d'Oc Union des CETA d'Oc : un dynamisme réaffirmé !

La coopérative agricole régionale spécialisée en grandes cultures a tenu son assemblée générale le mardi 18 décembre 2018 à Monferran-Saves, en présence de 220 adhérents.

Norbert MICOULEAU, président, introduit la journée par ces mots « j'ai trop souvent ouvert nos assemblées en décrivant les nombreuses raisons de se décourager. Je constate que par votre persévérance et vos compétences, vous parvenez à maintenir à flots vos entreprises, objets de nombreux vents contraires. Je constate aussi que vous êtes de plus en plus nombreux à vous appuyer sur notre coopérative pour y parvenir. Et je constate enfin que celle-ci ne cesse de se renforcer par la palette des services offerts, par la solidité de sa structure financière, mais surtout, par la priorité qu'elle continue de donner à l'intérêt vrai de l'adhérent. »

Un conseil sincère, performant et indépendant

Et de rappeler que la coopérative AGRO D'OC s'est doté, et ce depuis plus de 50 ans, d'un service technique indépendant dont son savoir-faire est reconnu dans la profession. La maîtrise des itinéraires techniques est plus que jamais indispensable et reste le premier dénominateur commun, en système conventionnelle comme en système d'agriculture biologique. Mais l'équipe d'ingénieurs conseil de la coopérative assure un appui sur les autres domaines stratégiques de l'exploitation agricole : agriculture de précision, agriculture de conservation des sols, équipements de stockage et triage à la ferme, conformités réglementaires, choix de matériels et décisions d'investissements, organi-

sation juridique, stratégies de commercialisation et gestion du risque de prix... Et Laurent DELMAS de conclure « cette mutualisation des connaissances prend tout son sens dans l'objectif commun qui reste la compétitivité et la pérennité de nos entreprises ».

Des réunions CETA pour ne plus être seuls

« L'évolution, naturelle ou téguidée, des comportements des consommateurs, fait nous interroger sur les orientations que nous devons donner à nos entreprises. Il nous faut distinguer les tendances lourdes des modes éphémères. En la matière, comme dans bien d'autres domaines d'ailleurs, C'est une chance et une force de pouvoir échanger au sein de nos CETA, et de notre Union. La diversité de nos sensibilités, de nos points de vue contribue à nous former un avis plus large, plus sûr ».

Ainsi, je me réjouis de voir que la fréquentation des CETA est en légère augmentation cette année, ce qui ne m'empêche pas de vous encourager à encore plus d'assiduité et par là même stimuler l'esprit CETA. Je note en particulier la vitalité de nos CETA Bio, 3 groupes supplémentaires cette année, mais la vitalité aussi de l'ensemble de nos adhérents comme en témoigne le succès de notre rallye ou de votre présence toujours fidèle à cette Assemblée Générale.

De nouveaux services pour 2019 : L'assemblée générale est égale-



ment l'occasion, outre les obligations statutaires, d'organiser une discussion sur les perspectives d'évolution des services de la coopérative. Les discussions débutent sur une nouvelle application informatique, « Préci d'Oc », solution 100 % Web, qui permet de générer des cartes de modulation d'intrants pour une utilisation sur consoles de tracteur, smartphone ou impression papier.

L'originalité ? Chaque utilisateur conserve une totale maîtrise du choix dans la dose à appliquer selon sa propre expertise (réduction/augmentation de la densité de semis, dose d'engrais, volume de bouillie l/ha). Issu d'un développement spécifique, son accès se fera depuis le site extranet de la coopérative.

Autre innovation informatique, un logiciel « sur mesure » pour assister les adhérents sur la commer-

cialisation de leurs récoltes : enregistrement automatique des ventes réalisées, calcul de prix moyens, valorisation des stocks au prix du jour, exposition au risque selon l'évolution attendue des cours. L'outil a été réfléchi pour être très simple d'utilisation au travers d'un tableau de bord synthétique. De quoi aider, face à la volatilité des cours, à faire les bons choix au bon moment.

D'excellents résultats qui reviennent aux adhérents

La présentation des résultats a été l'occasion de vérifier le bon fonctionnement de la coopérative qui affiche un chiffre d'affaires de 19.2 M€, tandis qu'il est de 61.4 M€ pour sa filiale GRAINS D'OC spécialisée dans la commercialisation « Direct ferme ». Cette dernière affiche une progression remarquable de son activité avec les agriculteurs

du Sud-Ouest de près de 16 % ; les hausses des tonnages commercialisés en productions biologiques AB et maïs étant les plus significatives. L'assemblée constate un très bon résultat (1,58 M€, second résultat historique après celui de 2017). Et soucieux d'améliorer le résultat immédiat de ses adhérents, l'assemblée générale a voté à l'unanimité, sur proposition du Conseil d'Administration, la restitution de la quasi-totalité de ce résultat (soit 1.55M€).

Renouvellement des administrateurs et changement de président

Patrice DUGERS et Frédéric PAGES terminent leur second mandat, et, conformément aux règles de fonctionnement, ils ne peuvent se représenter.

Les deux administrateurs sortant sont chaleureusement remerciés par la salle et ce d'autant plus qu'il est rappelé que les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune indemnité pour le temps qu'ils consacrent à leur coopérative. Jacques BEAUVILLE (31 SAUBENS) et François COTTA-VOZ (32 RISCLE) sont élus comme administrateur.

Norbert MICOULEAU ayant annoncé sa volonté de ne pas se représenter à la présidence d'AGRO D'OC. Laurent DELMAS (47 SAINT ANTOINE DE FICALBA) est élu pour lui succéder à la présidence de la coopérative. Les sujets étant épuisés, Laurent DELMAS clôture l'assemblée à 16 H 45.

(Communiqué)